

mots sur le papier et les ai mis entre guillemets au moment même où il les a prononcés, convaincu que j'étais alors qu'il était de mon devoir de protester. Il ne prétendra pas, je l'espère, que je cherche à mal interpréter ses paroles, car il verra en lisant le compte rendu que les choses sont bien telles que je les ai exposées ce soir.

Au sujet des adjoints parlementaires, je tiens à dire que c'est pendant trop longtemps que notre pays s'est privé de l'aide qu'un ministère doit avoir au Parlement. Au lieu de penser qu'un trop grand nombre de personnes s'occupent de l'administration, surtout de cette partie de l'administration qui doit avoir des représentants au Parlement, je crois que nous en avons trop peu et qu'il en a été ainsi pendant trop longtemps. Le gouvernement anglais compte des adjoints parlementaires dans tous ses ministères. Outre cela, certains services ont même des adjoints financiers et des aides pour les adjoints; les ministres ont des secrétaires parlementaires aussi bien que des secrétaires particuliers. On a jugé que la chose s'imposait au parlement de Westminster par suite de l'accroissement du travail et aussi de la nécessité de fournir au Parlement tous les renseignements possibles et de conduire les affaires aussi efficacement et aussi effectivement que possible. Ayant fait l'essai de cette façon de procéder au Parlement, les honorables députés admettront de façon générale, j'en suis sûr, à moins qu'ils ne songent qu'à la rémunération, que cette innovation parlementaire en vaut la peine et qu'elle devrait être maintenue et amplifiée. Je sais combien précieux pour les ministres ont été leurs adjoints parlementaires. La part qu'ils ont prise aux travaux de la Chambre n'a pas été assez importante pour démontrer les services rendus, mais si l'occasion leur était offerte de parler pour eux-mêmes ou si d'autres révélaient ce que les adjoints ont accompli, les honorables députés seraient surpris de l'importance des services qu'ils ont rendus depuis leur nomination.

Qu'il me soit permis d'ajouter la considération suivante. La vie publique dans notre pays devient de plus en plus difficile et les difficultés s'accroîtront avec les années. J'espère que nous nous éloignerons graduellement des considérations de parti au point de croire qu'un ministère ne s'adjoint pas les services de ses jeunes partisans tout simplement pour leur confier un poste, mais plutôt pour les préparer à jouer un plus grand rôle dans la vie publique du pays. La Chambre des communes changera considérablement après les prochaines élections générales et j'imagine que plusieurs d'entre nous qui ont été mêlés à cette époque mouvementée de notre vie parle-

mentaire, tout en étant prêts à servir aussi longtemps qu'il le pourront et aussi longtemps que la population le désirera et tout en étant disposés à remplir leur tâche en tout temps, regretteraient et jugeraient malheureux pour le pays que des hommes plus jeunes ne puissent pas apprendre à connaître aujourd'hui à la source même et, par suite de leur contact intime avec les ministres, quelques-uns des problèmes que le Parlement aura à examiner dans les années à venir. J'avoue que les allusions répétées de mon honorable ami me désappointent fort, car je les considère dérogatoires à l'égard du ministère ainsi que de ceux qui y sont associés. Je lui ferai remarquer bien charitablement que ce n'est guère contribuer à la stabilité gouvernementale dans le pays, au sens large du mot, que de faire allusion aux ministres de la Couronne comme étant des hommes de paille, ainsi qu'il l'a laissé entendre cet après-midi, ou de parler des adjoints parlementaires comme des hommes qui détiennent des positions, comme il l'a dit ce soir.

M. GRAYDON: En fait de fausse interprétation, le premier ministre vient de se surpasser, je ne dis pas intentionnellement,—au cours de ses quelques remarques. Pourquoi, je me le demande, a-t-il voulu me prêter des paroles que je n'ai jamais prononcées ou des idées qui,—il aurait sûrement dû le savoir,—n'ont pas effleuré mon esprit. Il a relevé par exemple l'expression "homme de paille" (straw man).

Le très hon. MACKENZIE KING: Les mots étaient, je crois, "sous-ordre" (straw boss).

M. GRAYDON: Le premier ministre n'est pas sans savoir qu'un sous-ordre est un subalterne d'un surintendant et qu'en employant l'expression j'ai voulu dire que la personne en cause ne serait qu'une doublure du chef de l'Etat. Le premier ministre aurait dû, me semble-t-il, comprendre ce que je voulais dire par l'expression qui n'est pas du tout la même chose que "homme de paille". Naturellement, si cette dernière expression rend mieux son idée, libre à lui de la garder. Ce que je veux dire c'est que moi aussi je suis désappointé de l'attitude prise par le premier ministre ce soir. Ce n'est pas la première fois depuis le début de la présente session qu'il agit de la sorte. Le Gouvernement se doit de collaborer dans une certaine mesure avec l'opposition et cette collaboration nous comptons l'exiger. En ma qualité de chef de l'opposition, j'ai parfaitement le droit de critiquer la structure du Gouvernement lorsque bon me semble. C'est dans l'intérêt national que j'ai pris la parole ce soir, et j'en ferai

[Le très hon. Mackenzie King.]